

Vieillir en sécurité : jardinez sans danger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **21 (1991)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jardinez sans danger

Le consul romain Cincinnatus, après les honneurs de sa charge, retourna simplement à sa charrue, et le Candi-de de Voltaire voyait, dans la culture de son jardin, un remède aux maux de ce monde.

Bon nombre de jardiniers amateurs qui n'ont été, durant leur vie active, que des jardiniers du dimanche, décident d'occuper leur retraite en consacrant plus de temps à leur petit coin de paradis.

Paradis, vraiment? Hélas non, pas toujours. Le nombre des accidents de ménage qui se produisent au jardin est évalué à environ 20 000 par an. Et la plupart d'entre eux sont relativement graves (décès, mutilations, invalidité, longues guérisons). Aînés (juin 1987) vous a déjà renseignés sur ce sujet. Mais il faut y revenir, même si on risque de se répéter un peu, comme les accidents d'ailleurs...

La plupart des victimes des accidents de jardinage sont des hommes, âgés de 55 à 64 ans ou plus. Il s'agit donc bien en général de retraités qui s'adonnent à leur hobby. Ces messieurs se blessent surtout en tombant (murs, échelles) ou en exécutant certains travaux avec des outils. Alors que les femmes, elles, sont plutôt les victimes de chutes de plain-pied. Pourquoi?

Les garden-center et les centres de bricolage proposent aux jardiniers amateurs un choix d'outils de plus en plus perfectionnés, quasiment des outils de professionnels. On y trouve aussi de nombreux produits d'entretien, herbicides, fongicides, insecticides qui doivent être maniés avec précaution.

Par ailleurs, tout au contraire, on trouve ceux qui utilisent de «vieux» outils, de vieux produits, de vieilles échelles et même de dangereux vieux souliers! Et... tout cela est source d'accidents.

Principales causes

Les machines: les blessures dues à leur manipulation représentent 45% du total des accidents. Tondeuses à gazon, taille-haie, scies à chaîne électrique, broyeurs doivent être raccordés correctement à une prise spéciale (de sécurité avec disjoncteur à protection de courant de défaut incorporé), la loi vous y oblige.

L'électrocution, si on taille le câble en même temps que les branches (!). La mutilation de la main ou du pied en débranchant la tondeuse, sans arrêter le moteur; plus de 1000 accidents graves sont dus chaque année aux tondeuses, surtout en terrain accidenté ou pentu (à tondre transversalement et en poussant). Ceux qui utilisent une scie à chaîne devraient se protéger les yeux, la tête, les mains.

Les chutes: (30% des accidents) de plain-pied, mais surtout des échelles, lors de la cueillette ou de la taille (et gare aux branches qui éborgnent!). L'échelle doit être posée sur une surface plate, et munie de pieds antidérapants, le visage sera tourné vers les barreaux. L'angle d'inclinaison doit être de 65° à 75°. En se plaçant en position latérale devant l'échelle, allonger le bras replié; l'échelle devra arriver au coude, le bout de l'échelle aux pieds.

Les toxiques: à diminuer autant que possible. Lire le mode d'emploi chaque fois (les produits peuvent changer), se rappeler que certains sont inflammables.

Les mouvements: s'accroupir, se lever, porter ou tirer des charges, et glisser.

jardin loisirs

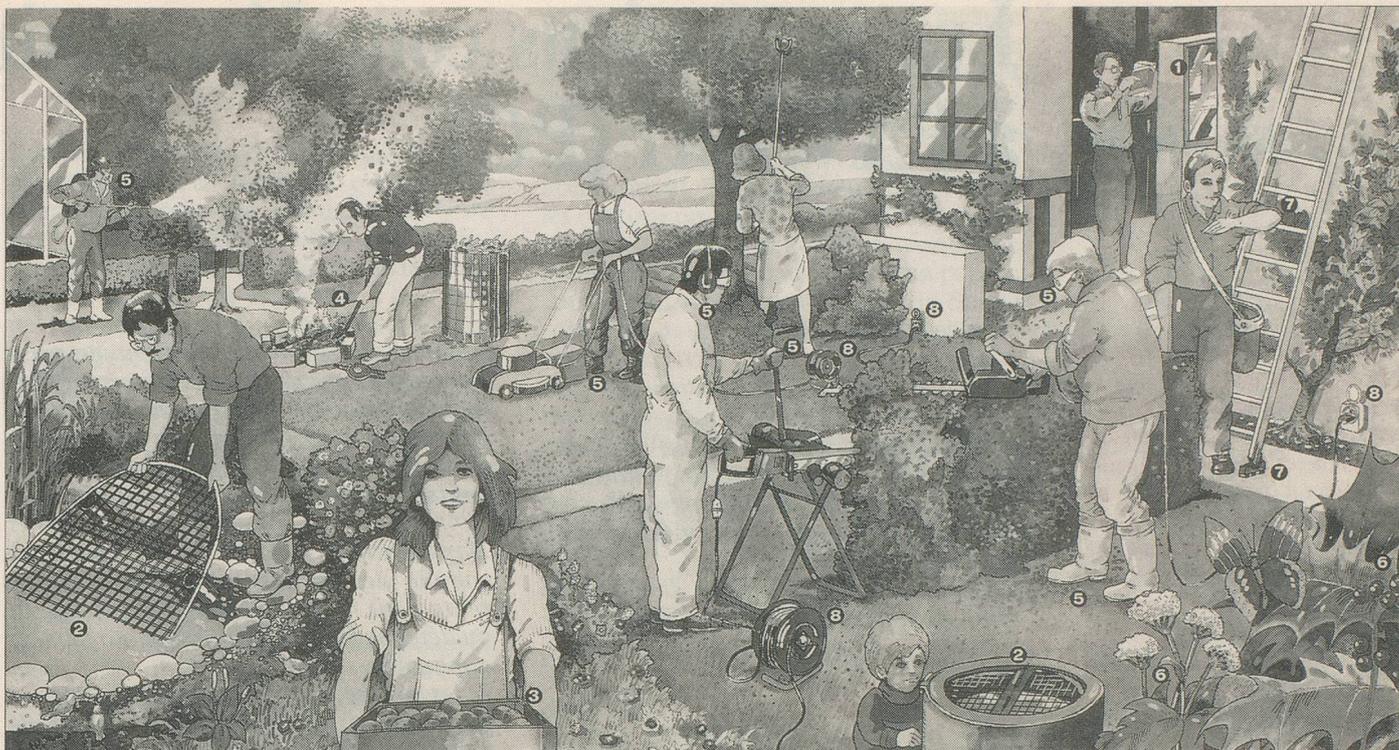
Petits animaux

Fl. Petitpierre Rond-Point 18 1006 Lausanne
Tél. 021/617 57 17 CCP 10-45671-6

**Culture biologique
respecte la terre,
l'environnement et notre santé.**

Pour tous renseignements,
cours, conférence, etc.:

Jean Imfeld, jardinier-pépiniériste, 1852 Roche.



Ce qui favorise les accidents chez les personnes âgées

Hélas! l'imprudence, toute bête. Le manque de connaissances et de pratique. L'expérience qu'on croit avoir. S'y ajoutent: la fatigue (on en fait trop), le soleil ou la chaleur, des malaises, une vue qui baisse, la lenteur des réflexes et, hélas, des contraintes économiques qui font qu'on ne peut payer un bon entretien de la tondeuse, ou avoir du matériel neuf ou en bon état.

Que faire?

Lire soigneusement tous les modes d'emploi, à tête reposée. A l'achat, prendre l'outil en main. Choisir un modèle que vous pouvez tenir fermement. Entretenir ses outils.

Substituer à l'échelle des cueille-fruits, chenilloirs, agencement pour paniers.

Utiliser le minimum de produits chimiques. Conserver le mode d'emploi. Ne jamais les transvaser dans un autre contenant (bouteille d'eau minérale, boîte de cacao...). Tenir hors de portée des petits.

Avoir un très bon équipement personnel: de bons gants, des chaussures spéciales à bout ferré pour tondre, lunettes protectrices (pour broyeur à végétaux, pulvérisations).

Attention aux mains, vulnérables. Il faudra peut-être s'habituer aux gants.

Tétanos: êtes-vous vacciné? De quand date le dernier rappel? Une négligence à éviter.

Pour vos genoux, il existe des coussins de jardinage ou des protégé-genoux.

Le mélange médicaments – plein soleil – gros efforts est à éviter! ■

1. **Observez les mises en garde et les modes d'emploi imprimés sur l'emballage.**
2. **Protégez les enfants contre la noyade dans les étangs et réservoirs d'eau de pluie.**
3. **Portez une charge près du corps, soulevez-la en position accroupie, en tenant le dos droit.**
4. **Utilisez des allume-feu solides (pâte, cube).**
5. **Des moyens tels que: lunettes, masque anti-poussière, gants, chaussures solides, etc. vous protègent contre les accidents.**
6. **Ne plantez pas d'espèces vénéneuses près ou sur des places de jeux pour petits enfants.**
7. **Posez les échelles sur une surface plate, résistante, non glissante. Veillez à l'angle d'inclinaison.**
8. **Utilisez une prise de sécurité avec disjoncteur de protection à courant de défaut, et le dévidoir spécialement conçu pour les outils de jardin.**

Bureau de la prévention des accidents.